



Fédération **Autonome** de la Fonction Publique

La FA-FP reçue dans le cadre de la mission portant sur la prévention et le maintien dans l'emploi au sein de la Fonction publique.

Le 6 mars dernier, le Premier ministre adressait [une lettre de mission](#) à Mesdames Charlotte Lecocq (députée LaREM du Nord) et Pascale Coton (membre du CESE) ainsi qu'à Monsieur Jean-François Verdier (inspecteur général des finances et ancien DGAFP) en leur demandant d'appuyer leurs travaux sur différentes auditions dont celles des organisations syndicales représentatives.

Ainsi, le 5 juin, une délégation de la FA-FP composée du Docteur André Guéneq (FA-FP), de Caroline Charruyer (FA-FPT), de Sylvie Cresson (FA-FPH), d'Amar Ammour (FA-FPE) et de Bruno Collignon était reçue à Bercy.

Au cours de cette audition notre délégation a rappelé son attachement à une Fonction publique de carrière soucieuse du maintien dans l'emploi de chaque agente et chaque agent jusqu'au moment de l'ouverture de leurs droits à la retraite grâce notamment au dispositif de reconversion professionnelle.

Au travers de différents exemples comme celui des sapeurs-pompiers professionnels confrontés à la dangerosité de leur métier, des personnels soignants et le manque de moyen pour exercer leurs missions, des agentes et agents de laboratoire exposés aux risques chimiques, des personnels des services de Police particulièrement exposés au risque de suicide, la FA-FP a fait part de son diagnostic qui concerne l'ensemble des agentes et agents publics.

L'absence de prise en compte réelle des facteurs de pénibilité, la diminution constante et générale des effectifs de médecins de prévention, le manque de moyens dédiés aux actions de prévention et la difficulté à intégrer au sein des services une véritable culture de prévention des risques professionnels représentent pour la FA-FP les causes essentielles de l'échec constaté en matière de santé et de sécurité au travail. La perspective de suppression des CHSCT telle qu'envisagée dans le projet de loi de transformation de la Fonction publique va de fait aggraver cette situation.

Pour autant, certaines initiatives comme la mise en place d'une commission pluridisciplinaire (médecins de prévention, DRH, psychologues du travail...) chargée du suivi et de l'accompagnement des personnes en situation difficile, tout comme l'ouverture d'un service professionnel et indépendant d'écoute, ont fait la démonstration de leur utilité. La FA-FP a toutefois insisté sur la nécessité de mettre en place une démarche intégrée de diagnostic des risques le plus en amont possible se traduisant par des mesures de prévention et de reclassement professionnel associant pleinement les personnels concernés. La pyramide des âges et l'allongement des durées de cotisations sont deux des facteurs qui caractérisent l'urgence de cette démarche au sein d'une Fonction publique exemplaire en matière d'emploi des seniors par opposition au secteur marchand.

En conclusion, la délégation de la FA-FP a été particulièrement sensible aux conditions dans lesquelles s'est déroulée cette audition, preuve que l'écoute et la qualité des échanges ont encore toute leur place en matière de dialogue social.

Autonome, progressiste, solidaire, à la FA un autre syndicalisme est possible !

FA-FP

96 rue Blanche

75009 PARIS

Tel : 01 42 80 22 22

E-mail : contact@fa-fp.org

Site internet : <http://www.fa-fp.org>

COMMUNIQUÉ

